

## Bulletin mai 2014

La saison 2013-2014 est terminée, il reste bien encore les finales et les coupes de France de jeunes, mais toutes ces compétitions se déroulant avec la présence de "juges-arbitres", les incidents sont rarissimes. Il arrive bien de temps en temps des débordements, mais les "Commissions de Discipline" se réunissant dès que le besoin s'en fait sentir, les mauvais sujets sont rapidement remis dans le droit chemin.....ou suspendus pour le match suivant, voire plus. Ce qui forcément donne à réfléchir.

Dans le même ordre d'idées, et pour rassurer certains, ou pour rappeler les textes, nous nous devons de préciser que le R.G.E.N (Règlement Général des Epreuves Nationales) est très clair à ce sujet, les sanctions prises lors des derniers matchs, si elles ne sont pas entièrement terminées, sont reportées sur la saison suivante :

*Article 19-5 alinéa 6 page 18 Après la comptabilisation des inscriptions de la dernière compétition nationale, impliquant des suspensions de matchs, celles-ci seront infligées la saison suivante.*

Il s'agit là du règlement NATIONAL, il est évident que pour les compétitions régionales, chaque région possède son règlement. Or, pour être efficaces et cohérents, ils devraient être calqués sur le National. Ce qui n'est malheureusement pas toujours le cas.

Et plus important, il faudrait que nous puissions consulter ces documents afin de pouvoir nous assurer du report des sanctions sur la saison suivante, et là, ce n'est pas gagné, certaines Régions semblant tenir à une discrétion, pour ne pas dire un secret absolu dans ce domaine.

Il s'agit là d'une vieille revendication de notre part, un peu comme la "Publication des Sanctions" que nous n'avons toujours pas pu obtenir. Alors que si tous les participants savaient ce qu'il en coûte de passer à l'acte cela aurait un rôle pédagogique et préventif. Rappelons que dans d'autres sports les sanctions prononcées sont publiées et rendues publiques.

Que tout cela ne vous empêche pas de passer de bonnes vacances.  
Et rendez-vous en septembre, l'ANAVB aura 10 ans.

